

Règlement particulier du jeu de loterie instantanée de La Française des Jeux dénommé « 7Extra - Retrouvez les merveilles du monde » (code jeu 408)

Article 1 Emissions de packs

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de loterie instantanée de La Française des Jeux publié au Journal officiel, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Le présent règlement s'applique au jeu « 7EXTRA - Retrouvez les merveilles du monde » (code jeu 408). Ce jeu se présente sous la forme de 8 tickets, indépendants et présentés sous la forme d'une bande détachable, insérés dans une pochette sur fond orange, l'ensemble constituant un pack. Chacun des 8 tickets d'un pack correspond à une émission différente comme indiqué ci-dessous :

- émission n° 01 code jeu 408 pour le jeu « Découvrez la carte aux merveilles »
- émission n° 02 code jeu 408 pour le jeu « La statue de Zeus »
- émission n° 03 code jeu 408 pour le jeu « Le temple d'Artémis »
- émission n° 04 code jeu 408 pour le jeu « Le colosse de Rhodes »
- émission n° 05 code jeu 408 pour le jeu « Les jardins suspendus de Babylone »
- émission n° 06 code jeu 408 pour le jeu « Le phare d'Alexandrie »
- émission n° 07 code jeu 408 pour le jeu « Les pyramides d'Egypte »
- émission n° 08 code jeu 408 pour le jeu « Bonus, la chance en plus ».

Les 8 émissions précitées sont réparties en blocs de 750 000 packs. Le prix de vente du pack est fixé à 10 euros.

Les tickets composant le pack ne peuvent pas être vendus séparément et tout pack ouvert ou déchiré ne peut être vendu.

La diffusion de ce jeu sera effectuée, en principe, à compter du 13 septembre 2007.

Article 2 Tableau de lots du pack

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
1 lot de	(50 000€+ 20 000€+ 15 000€+ 10 000€+ 2 000€+ 2 000€+ 1 000€) soit 100 000 € =	100 000 €
9 lots de	1 000€ou (500€+ 500€) soit 1 000 € =	9 000 €
500 lots de	100€ou (50€+ 50€) ou (50€+ 30€+ 20€) soit 100 € =	50 000 €
4 500 lots de	(30€+ 20€) ou (30€+ 12€+ 8€) ou (30€+ 10€+ 10€) ou (20€+ 20€+ 10€) ou (20€+ 12€+ 10€+ 8€) ou (20€+ 10€+ 10€+ 10€) soit 50 € =	225 000 €
10 000 lots de	(20€+ 10€) ou (20€+ 9€+ 1€) ou (20€+ 8€+ 2€) ou (20€+ 8€+ 1€+ 1€) ou (20€+ 5€+ 5€) ou (10€+ 10€+ 9€+ 1€) ou (10€+ 10€+ 8€+ 2€) ou (10€+10€+ 5€+5€) ou (10€+5€+ 5€+ 5€+ 5€) soit 30 € =	300 000 €
27 400 lots de	(12€+ 8€) ou (12€+ 6€+ 2€) ou (10€+ 10€) ou (10€+ 9€+ 1€) ou (10€+ 8€+ 2€) ou (10€+ 8€+ 1€+ 1€) ou (10€+ 6€+ 4€) ou (10€+ 6€+ 3€+ 1€) ou (10€+ 5€+ 5€) ou (10€+ 5€+4€+ 1€) ou (9€+ 6€+ 5€) ou (8€+ 6€+ 5€+ 1€) ou (8€+ 5€+5€ + 2€) ou (6€+ 5€+ 4€+ 4€+ 1€) soit 20 € =	548 000 €
51 920 lots de	(12€+ 2€+ 1€) ou (10€+ 5€) ou (10€+ 2€+ 2€+ 1€) ou (9€+ 6€) ou (9€+ 5€+ 1€) ou (9€+ 4€+ 2€) ou (9€+ 2€+ 2€+ 2€) ou (8€+ 5€+ 2€) ou (6€+ 5€+ 4€) ou (5€+ 5€+ 5€) soit 15 € =	778 800 €
93 170 lots de	10€ou (9€+ 1€) ou (8€+ 2€) ou (8€+ 1€+ 1€) ou (6€+ 2€+ 2€) ou (6€+ 4€) ou (5€+ 5€) ou (5€+ 3€+ 2€) ou (5€+ 2€+ 2€+ 1€) ou (5€+ 2€+ 1€+ 1€+ 1€) ou (4€+ 2€+ 2€+ 2€) soit 10 € =	931 700 €
310 000 lots de	5€ou (4€+ 1€) ou (3€+ 1€+ 1€) ou (3€+ 2€) ou (2€+ 2€+ 1€) soit 5 € =	1 550 000 €
252 500 lots de	3€ou (2€+ 1€) ou (1€+ 1€+ 1€) soit 3 € =	757 500 €
750 000 lots formant un total de		5 250 000 €

Le détail du montant d'un lot figurant entre parenthèses dans le tableau ci-dessus correspond à la somme des lots des tickets gagnants d'un même pack.

Ce tableau de lots regroupe les tableaux de lots des 8 jeux décrits à l'article 3 ci-dessous.

Article 3 Description des jeux et tableaux de lots par ticket

3.1. Chaque ticket du pack correspond à un jeu décrit aux sous-articles 3.2 à 3.9 ci-après. Un pack comporte 1, 2, 3, 4, 5 ou 7 ticket(s) gagnant(s) au maximum. Chaque pack est gagnant d'un montant minimum de 3 euros.

3.2. 1^{er} ticket de jeu dénommé « Découvrez la carte aux merveilles »

3.2.1. La zone à gratter de la surface de jeu du ticket est représentée par une carte en parchemin sur laquelle figure la mention « Grattez ici ».

3.2.2. Le tableau de lots de ce jeu est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
1 lot de	1 000 € =	1 000 €
20 lots de	100 € =	2 000 €
650 lots de	30 € =	19 500 €
5 575 lots de	10 € =	55 750 €
18 250 lots de	5 € =	91 250 €
34 000 lots de	2 € =	68 000 €
176 070 lots de	1 € =	176 070 €
234 566 lots formant un total de		413 570 €

3.2.3. L'élément inscrit sous la couche grattable du ticket peut être soit la mention « CONTINUEZ », soit une somme en euros correspondant à l'un des lots mentionnés dans le tableau de lots figurant au sous-article 3.2.2, à l'exclusion de toute autre somme.

Au-dessus ou au-dessous de la mention « CONTINUEZ » figure une flèche.

Au-dessus ou au-dessous de la somme figure la mention « EN ROUTE ! » avec une flèche.

La somme éventuelle est inscrite en chiffres, précédée ou non d'une étoile, et une inscription en lettres, précédée ou non d'une ou plusieurs étoiles, placée au-dessus ou au-dessous des chiffres, lui correspond.

Les correspondances entre les sommes et les lettres sont les suivantes :

Aux sommes avec ou sans étoile :	Correspondent les lettres avec ou sans étoiles :
1 symbole d'étoile suivi de « 1€ »	4 symboles d'étoile suivis de « UN »
1 symbole d'étoile suivi de « 2€ »	2 symboles d'étoile suivis de « DEUX »
1 symbole d'étoile suivi de « 5€ »	2 symboles d'étoile suivis de « CINQ »
10€	3 symboles d'étoile suivis de « DIX »
30€	TRENTE
100€	2 symboles d'étoile suivis de « CENT »
1 000€	1 symbole d'étoile suivi de « MILLE »

3.2.4. Le joueur découvre, sous la couche grattable, soit la mention « CONTINUEZ », soit une somme exprimée en euros suivie ou précédée de la mention « EN ROUTE ! ». Le ticket est gagnant si le joueur découvre une somme correspondant à l'une de celles mentionnées dans le tableau de lots figurant au sous-article 3.2.2. Le montant du lot gagné est celui indiqué par ladite somme inscrite en chiffres et en lettres comme indiqué au sous-article 3.2.3.

Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

3.3. 2^{ème} ticket dénommé « La statue de Zeus »

3.3.1. La zone à gratter de la surface de jeu du ticket est représentée par 3 boucliers sur lesquels figure la mention « Grattez ici ».

3.3.2. Le tableau de lots de ce jeu est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot (pouvant être décomposé comme suit)	Total
1 lot de	(1 000€+ 1 000€) soit 2 000 € =	2 000 €
25 lots de	100€ou (50€+ 50€) ou (30€+ 50€+ 20€) soit 100 € =	2 500 €
755 lots de	30€ou (15€+ 15€) soit 30 € =	22 650 €
5 625 lots de	10€ou (5€+ 5€) soit 10 € =	56 250 €
16 500 lots de	5€ou (2€+ 3€) soit 5 € =	82 500 €
38 800 lots de	2 € =	77 600 €
174 070 lots de	1 € =	174 070 €
235 776 lots formant un total de		417 570 €

3.3.3. Les éléments inscrits sous la couche grattable des 3 boucliers sont 3 symboles et 3 sommes associées chacune à un symbole. Les symboles découverts peuvent représenter un bouclier, un éclair, un nuage avec de la pluie, le soleil caché par un nuage, un arbre, le visage de Zeus, des vagues ou du feu. Chacune des sommes en euros correspond à l'un des lots mentionnés dans le tableau de lots figurant au sous-article 3.3.2, à l'exclusion de toute autre somme.

Chaque somme en euros est inscrite en chiffres et une inscription en lettres, précédée ou non d'une ou plusieurs étoiles et placée au-dessus ou au-dessous des chiffres, lui correspond.

Les correspondances entre les sommes et les lettres sont les suivantes :

Aux sommes :	Correspondent les lettres avec ou sans étoiles :
1€	2 symboles d'étoile suivis de « UN »
2€	DEUX
3€	1 symbole d'étoile suivi de « TRS »
5€	CINQ
10€	1 symbole d'étoile suivi de « DIX »
15€	QUINZ
20€	VINGT
30€	TRENTE
50€	CNQT
100€	CENT
1 000€	MILLE

3.3.4. Le joueur découvre, sous la couche grattable, 3 symboles et 3 sommes associées. Le ticket est gagnant si le joueur découvre, sous la couche grattable, un ou plusieurs symboles représentant un bouclier. Le montant du lot gagné est celui indiqué par la somme en euros, inscrite en chiffres et en lettres conformément au sous-article 3.3.3, associée au symbole découvert représentant un bouclier. Si le joueur découvre, sous la couche grattable, plusieurs symboles représentant un bouclier, le joueur gagne chacune des sommes associées aux boucliers découverts. Les lots s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

3.4. 3^{ème} ticket dénommé « Le temple d'Artémis »

3.4.1. Le ticket est constitué de deux zones à gratter : l'une représentant un temple sur lequel est inscrite la mention « Grattez ici » et l'autre représentant un autel sur lequel est inscrite la mention « Grattez l'autel ».

3.4.2. Le tableau de lots de ce jeu est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
1 lot de	2 000 € =	2 000 €
30 lots de	100 € =	3 000 €
770 lots de	30 € =	23 100 €
5 250 lots de	10 € =	52 500 €
16 720 lots de	4 € =	66 880 €
49 100 lots de	2 € =	98 200 €
168 570 lots de	1 € =	168 570 €
240 441 lots formant un total de		414 250 €

3.4.3. L'élément inscrit sous la zone grattable représentant un temple est un nom parmi les noms suivants : Artemis, Athena, Héra, Déméter, Aphrodite, Apollon, Poséidon, Iris, Arès ou Hestia.

3.4.4. L'élément inscrit sous la zone grattable représentant un autel est une somme en euros correspondant à l'un des lots mentionnés dans le tableau de lots figurant au sous-article 3.4.2, à l'exclusion de toute autre somme.

Chaque somme en euros est inscrite en chiffres et une inscription en lettres ou en lettres et chiffres, précédée ou non d'une ou plusieurs étoiles et placée au-dessus ou au-dessous des chiffres, lui correspond.

Les correspondances entre les sommes et les lettres sont les suivantes :

Aux sommes :	Correspondent les lettres ou les lettres et chiffres avec ou sans étoiles :
1€	2 symboles d'étoile suivis de « UN »
2€	DEUX
4€	QTRE
10€	1 symbole d'étoile suivi de « DIX »
30€	TRENTE
100€	CENT
2 000€	2MILLE

3.4.5. Le joueur découvre, sous la couche grattable représentée par un temple, un nom parmi la liste des noms figurant au sous-article 3.4.3. Si le joueur découvre le nom « ARTEMIS » sous la couche grattable représentée par un temple, le ticket est gagnant. Le montant du lot gagné est celui indiqué par la somme en euros, inscrite en chiffres et en lettres conformément au sous-article 3.4.4, découverte sous la couche grattable représentée par un autel.

Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

3.5. 4^{ème} ticket dénommé « Le colosse de Rhodes »

3.5.1. Ce ticket comporte deux phases de jeu.

La 1^{ère} phase comporte trois zones à gratter :

- deux zones, situées à gauche et à droite du ticket, représentées chacune par une falaise et dénommées respectivement « Grattez ici Essai 1 » et « Grattez ici Essai 2 » et
- une zone représentée par un bouclier et sur laquelle est inscrite la mention « Gain ».

La 2^{ème} phase de jeu comporte une zone à gratter représentée par un navire et sur laquelle est inscrite la mention « Grattez ici ». Cette phase permet de multiplier les gains éventuels de la 1^{ère} phase de jeu.

3.5.2. Le tableau de lots de ce jeu est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot (pouvant être décomposé comme suit)	Total
1 lot de	10 000 € =	10 000 €
4 lots de	500€ou (50€x 10) soit 500 € =	2 000 €
40 lots de	100€ou (50€x 2) ou (10€x 10) soit 100 € =	4 000 €
100 lots de	50€ou (25€x 2) soit 50 € =	5 000 €
5 145 lots de	20€ou (10€x 2) soit 20 € =	102 900 €
10 600 lots de	10€ou (5€x 2) ou (2€x 5) soit 10 € =	106 000 €
26 170 lots de	5 € =	130 850 €
226 000 lots de	2 € =	452 000 €
268 060 lots formant un total de		812 750 €

3.5.3. L'élément inscrit sous la couche grattable des zones dénommées « Grattez ici Essai 1 » et « Grattez ici Essai 2 » est un des nombres suivants exprimés en mètres : 20M, 25M, 30M, 35M, 40M, 45M, 50M, 55M, 60M, 65M et 70M. A droite ou à gauche de ce nombre figure une échelle verticale graduée.

3.5.4. L'élément inscrit sous la couche grattable de la zone représentée par un bouclier est une somme en euros correspondant à l'un des lots mentionnés dans le tableau de lots figurant au sous-article 3.5.2, à l'exclusion de toute autre somme.

Chaque somme en euros est inscrite en chiffres et une inscription en lettres ou en lettres et chiffres, précédée ou non d'une étoile et placée au-dessus ou au-dessous des chiffres, lui correspond.

Les correspondances entre les sommes et les lettres sont les suivantes :

Aux sommes :	Correspondent les lettres ou les lettres et chiffres avec ou sans étoile :
2€	DEUX
5€	CINQ
10€	1 symbole d'étoile suivi de « DIX »
20€	VINGT
25€	VTCINQ
50€	CNQT
100€	CENT
500€	5CENT
10 000€	10MILLE

3.5.5. Le joueur découvre, sous les couches grattables dénommées « Grattez ici Essai 1 » et « Grattez ici Essai 2 », deux nombres exprimés en mètres. Si l'un de ces deux nombres est supérieur au nombre exprimé en mètres indiqué dans la règle du jeu figurant sur le ticket et qui peut être compris entre 30M et 60M, le ticket est gagnant. Le montant du lot gagné est celui indiqué par la somme en euros, inscrite en chiffres et en lettres conformément au sous-article 3.5.4, découverte sous la couche grattable représentée par un bouclier.

Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

3.5.6. Lors de la 2^{ème} phase de jeu, le joueur gratte la zone représentée par un navire sur laquelle figure la mention « Grattez ici » et découvre une phrase. Si le joueur découvre la phrase « Vous ne multipliez pas vos gains » ou la phrase « Vos gains ne sont pas multipliés », le gain découvert lors de la 1^{ère} phase de jeu n'est pas multiplié. Si le joueur découvre l'une des mentions figurant dans le tableau ci-dessous, le gain obtenu est multiplié selon les modalités suivantes :

A la mention :	Correspond la multiplication du gain obtenu lors de la 1^{ère} phase du jeu par :
<i>Multipliez vos gains par deux</i> ou <i>Vos gains sont multipliés X2</i>	2
<i>Multipliez vos gains par cinq</i> ou <i>Vos gains sont multipliés X5</i>	5
<i>Multipliez vos gains par dix</i> ou <i>Vos gains sont multipliés X10</i>	10

Il n'y a pas de multiplication possible avec d'autres nombres que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus.

3.6. 5^{ème} ticket dénommé « Les jardins suspendus de Babylone »

3.6.1. Le ticket comporte deux zones à gratter : la 1^{ère}, représentée par un chemin figurant à

gauche du ticket, est intitulée « Grattez le chemin 1 » et la 2^{nde}, représentée par un chemin figurant à droite du ticket, est intitulée « Grattez le chemin 2 ».

3.6.2. Le tableau de lots de ce jeu est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot (pouvant être décomposé comme suit)	Total
1 lot de	15 000 € =	15 000 €
lots de 4	500€ou (200€+ 150€+ 150€) ou (300€+ 200€) soit 500 € =	2 000 €
40 lots de	100€ou (50€+ 50€) soit 100 € =	4 000 €
770 lots de	30€ou (20€+ 10€) ou (15€+ 15€) soit 30 € =	23 100 €
16 150 lots de	8€ou (6€+ 2€) ou (5€+ 3€) ou (4€+ 4€) ou (2€+ 2€+ 4€) soit 8 € =	129 200 €
26 520 lots de	6€ou (2€+ 4€) ou (3€+ 3€) soit 6 € =	159 120 €
78 900 lots de	4€ou (1€+ 3€) ou (2€+ 2€) soit 4 € =	315 600 €
93 700 lots de	2€ € =	187 400 €
216 085 lots formant un total de		835 420 €

3.6.3. Les éléments inscrits sous les couches grattables intitulées « Grattez le chemin 1 » et « Grattez le chemin 2 » sont les suivants :

- une ou plusieurs flèches et
- un ou plusieurs symboles parmi les symboles suivants : une araignée, un mille-pattes, une chenille, un rat, un scorpion, une limace ou une salamandre et
- une ou plusieurs sommes en euros, précédées ou suivies ou non de symboles, correspondant à l'un des lots mentionnés dans le tableau de lots figurant au sous-article 3.6.2, à l'exclusion de toute autre somme.

Chaque somme en euros, précédée ou non d'une étoile, est inscrite en chiffres et une inscription en lettres ou en lettres et chiffres, précédée ou non d'une étoile et placée au-dessus ou au-dessous des chiffres, lui correspond.

Les correspondances entre les sommes et les lettres sont les suivantes :

Aux sommes avec ou sans étoile :	Correspondent les lettres ou les lettres et chiffres avec ou sans étoile :
1 symbole d'étoile suivi de « 1€ »	1 symbole d'étoile suivi de « UN »
1 symbole d'étoile suivi de « 2€ »	DEUX
1 symbole d'étoile suivi de « 3€ »	TROIS
1 symbole d'étoile suivi de « 4€ »	QUATRE
1 symbole d'étoile suivi de « 5€ »	CINQ
1 symbole d'étoile suivi de « 6€ »	1 symbole d'étoile suivi de « SIX »
1 symbole d'étoile suivi de « 8€ »	HUIT
10€	1 symbole d'étoile suivi de « DIX »
15€	QUINZE
20€	VINGT
30€	TRENTE
50€	QUINQUANTE
100€	CENT
150€	CENT CINQUANTE
200€	DEUX CENT
300€	TROIS CENT
500€	CINQ CENT
15 000€	QUINZE MILLE

3.6.4. Le joueur gratte les 2 chemins figurant à gauche et à droite du ticket. Si au moins une des flèches découvertes sous les couches grattables pointe vers une somme mentionnée au sous-article 3.6.3, le ticket est gagnant et le joueur remporte la somme vers laquelle pointe la flèche. Si plusieurs des flèches découvertes pointent vers une somme, ces sommes s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

Dans tous les autres cas et notamment si chacune des flèches pointe vers un des symboles mentionnés au sous-article 3.6.3, le ticket est perdant.

3.7. 6^{ème} ticket dénommé « Le phare d'Alexandrie »

3.7.1. Le ticket comporte deux surfaces de jeu indépendantes.

La 1^{ère} surface de jeu comporte deux zones à gratter qui s'inscrivent au sein d'un phare : sur la 1^{ère} zone, représentée par la lanterne du phare, figure la mention « Grattez ici » et sur la 2^{ème}, représentée par la partie basse du phare, figure la mention « Gain ».

La 2^{ème} surface de jeu est représentée par la mer sur laquelle est inscrite la mention « Grattez ici ».

3.7.2. Le tableau de lots de ce jeu est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot (pouvant être décomposé comme suit)	Total
1 lot de	20 000 € =	20 000 €
4 lots de	500 € =	2 000 €
100 lots de	50€ou (40€+ 10€) soit 50 € =	5 000 €
5 250 lots de	20€ou (10€+ 10€) soit 20 € =	105 000 €
9 000 lots de	10€ou (5€+ 5€) soit 10 € =	90 000 €
22 970 lots de	5€ou (3€+ 2€) soit 5 € =	114 850 €
69 800 lots de	3€ou (1€+ 2€) soit 3 € =	209 400 €
132 670 lots de	2 € =	265 340 €
239 795 lots formant un total de		811 590 €

3.7.3. Les éléments inscrits sous les couches grattables de la 1^{ère} surface de jeu sont les suivants :

3.7.3.1. L'élément inscrit sous la couche grattable représentée par la lanterne du phare est un des symboles suivants : un soleil, un nuage avec de la pluie, un éclair, un nuage soufflant du vent, un tourbillon ou un flocon de neige.

3.7.3.2. L'élément inscrit sous la couche grattable représentée par la partie basse du phare est une somme en euros, correspondant à l'un des lots mentionnés dans le tableau de lots figurant au sous-article 3.7.2, à l'exclusion de toute autre somme.

Chaque somme en euros est inscrite en chiffres et une inscription en lettres ou en lettres et chiffres, précédée ou non d'une étoile et placée au-dessus ou au-dessous des chiffres, lui correspond.

Les correspondances entre les sommes et les lettres sont les suivantes :

Aux sommes :	Correspondent les lettres ou les lettres et chiffres avec ou sans étoile :
1€	1 symbole d'étoile suivi de « UN »
2€	DEUX
3€	1 symbole d'étoile suivi de « TRS »
5€	CINQ
10€	1 symbole d'étoile suivi de « DIX »
20€	VINGT
40€	QRANTE
50€	CNQT
500€	5CENT

3.7.4. Les éléments inscrits sous la couche grattable de la 2^{nde} surface de jeu représentée par la mer sont 6 symboles parmi les symboles suivants : une sirène, un bateau, un coquillage, un poisson, une tortue, une ancre, un hippocampe, un crabe, une crevette, une pieuvre ou un trésor.

3.7.5. Sur la 1^{ère} surface de jeu, le joueur gratte la zone représentée par la lanterne du phare et découvre un symbole. Le joueur gratte ensuite la partie basse du phare et découvre une

somme en euros. Si le symbole découvert sous la lanterne du phare est un soleil, la 1^{ère} surface de jeu du ticket est gagnante et le joueur remporte la somme en euros, inscrite en chiffres et en lettres conformément au sous-article 3.7.3.2, découverte sous la partie basse du phare. La 1^{ère} surface de jeu est perdante dans tous les autres cas.

Sur la 2^{nde} surface de jeu, le joueur gratte la zone représentée par la mer et découvre 6 symboles. Si le joueur découvre, parmi ces symboles, au moins un symbole de sirène, la 2^{nde} surface de jeu du ticket est gagnante. Le montant du gain de la 2^{nde} surface de jeu est déterminé de la manière suivante :

- si le joueur découvre une sirène, il gagne 2 euros,
- si le joueur découvre deux sirènes, il gagne 5 euros,
- si le joueur découvre trois sirènes, il gagne 10 euros,
- si le joueur découvre quatre sirènes, il gagne 50 euros,
- si le joueur découvre cinq sirènes, il gagne 500 euros,
- si le joueur découvre six sirènes, il gagne 20 000 euros.

La 2^{nde} surface de jeu est perdante dans tous les autres cas.

Si la 1^{ère} et la 2^{nde} surfaces de jeu sont gagnantes, les gains de la 1^{ère} et de la 2^{nde} surface s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

3.8. 7^{ème} ticket dénommé « Les pyramides d’Egypte »

3.8.1. Ce ticket comporte quatre surface de jeux indépendantes.

Un même ticket peut comporter plusieurs surfaces de jeux gagnantes. Si plusieurs surfaces de jeux sont gagnantes, les lots s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

3.8.2. Le tableau de lots de ce jeu est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot (pouvant être décomposé comme suit)	Total
1 lot de	(5 000€+ 10 000€+ 15 000€+ 20 000€) soit 50 000 € =	50 000 €
3 lots de	1 000€ou (500€+ 500€) soit 1 000 € =	3 000 €
50 lots de	100€ou (50€+ 50€) soit 100 € =	5 000 €
145 lots de	50€ou (20€+ 30€) soit 50 € =	7 250 €
750 lots de	30 € =	22 500 €
12 050 lots de	12€ou (9€+ 3€) ou (3€+ 6€+ 3€) ou (3€+ 3€+ 3€+ 3€) soit 12 € =	144 600 €
28 100 lots de	9€ou (6€+ 3€) soit 9 € =	252 900 €
44 000 lots de	6€ou (3€+ 3€) soit 6 € =	264 000 €
165 200 lots de	3 € =	495 600 €
250 299 lots formant un total de		1 244 850 €

3.8.3. 1^{ère} surface de jeu dénommée « Le triangle d’or »

La 1^{ère} surface de jeu est constituée de 4 zones grattables :

- 3 zones représentées chacune par un des 3 angles de la pyramide et sur lesquelles est inscrite la mention « Grattez ici » et
- 1 zone située au centre de la pyramide et sur laquelle est inscrite la mention « Gain ».

L'élément inscrit sous chacune des 3 zones représentées par un des angles de la pyramide est un des symboles suivants : un triangle, un carré, un cercle, un losange, un ovale, une étoile ou un pentagone.

L'élément inscrit sous la zone située au centre de la pyramide est une somme correspondant à l'une des sommes mentionnées dans le tableau du présent sous-article, à l'exclusion de toute autre somme.

Chaque somme en euros, précédée ou non d'une étoile, est inscrite en chiffres et une inscription en lettres ou en lettres et chiffres, précédée ou non d'une ou plusieurs étoiles et placée au-dessus ou au-dessous des chiffres, lui correspond.

Les correspondances entre les sommes et les lettres sont les suivantes :

Aux sommes avec ou sans étoile :	Correspondent les lettres ou les lettres et chiffres avec ou sans étoiles :
1 symbole d'étoile suivi de « 3€ »	1 symbole d'étoile suivi de « TROIS »
1 symbole d'étoile suivi de « 6€ »	3 symboles d'étoiles suivis de « SIX »
1 symbole d'étoile suivi de « 9€ »	2 symboles d'étoiles suivis de « NEUF »
10€	3 symboles d'étoiles suivis de « DIX »
12€	1 symbole d'étoile suivi de « DOUZE »
20€	1 symbole d'étoile suivi de « VINGT »
30€	TRENTE
50€	2 symboles d'étoiles suivis de « CNQT »
100€	2 symboles d'étoiles suivis de « CENT »
500€	1 symbole d'étoile suivi de « 5CENT »
5 000€	5MILLE

Le joueur gratte les 3 zones représentées par un des angles de la pyramide et découvre 3 symboles. Le joueur gratte ensuite la zone située au centre de la pyramide et découvre une somme en euros. Si l'un des symboles découverts est un triangle, le joueur gagne la somme en euros, inscrite en chiffres et en lettres conformément au présent sous-article, découverte au centre de la pyramide. Si le joueur découvre plusieurs symboles « triangle », le montant du gain de la 1^{ère} surface de jeu correspond à la somme découverte au centre de la pyramide multipliée par le nombre de symboles « triangle » découverts.

La 1^{ère} surface de jeu est perdante dans tous les autres cas.

3.8.4. 2^{ème} surface de jeu dénommée « Le sphinx »

La zone à gratter de la 2^{ème} surface de jeu est constituée par l'ombre du sphinx sur laquelle est inscrite la mention « Grattez ici ».

Les éléments inscrits sous la couche grattable représentée par l'ombre du sphinx sont les suivants : un symbole parmi les symboles suivants : un nez, une main, un pied, une oreille, un œil ou une bouche et une somme en euros correspondant à l'un des lots mentionnés dans le tableau de lots figurant au sous-article 3.8.2, à l'exclusion de toute autre somme.

La somme en euros, précédée ou non d'une étoile, est inscrite en chiffres et une inscription en lettres ou en lettres et chiffres, précédée ou non d'une ou plusieurs étoiles et placée au-dessus ou au-dessous des chiffres, lui correspond.

Les correspondances entre les sommes et les lettres sont les suivantes :

Aux sommes avec ou sans étoile :	Correspondent les lettres ou les lettres et chiffres avec ou sans étoiles :
1 symbole d'étoile suivi de « 3€ »	1 symbole d'étoile suivi de « TROIS »
1 symbole d'étoile suivi de « 6€ »	3 symboles d'étoiles suivis de « SIX »
1 symbole d'étoile suivi de « 9€ »	2 symboles d'étoiles suivis de « NEUF »
12€	1 symbole d'étoile suivi de « DOUZE »
30€	TRENTE
50€	2 symboles d'étoiles suivis de « CNQT »
100€	2 symboles d'étoiles suivis de « CENT »
500€	1 symbole d'étoile suivi de « 5CENT »
1 000€	MILLE
10 000€	10MILLE

Le joueur gratte la zone représentée par l'ombre du sphinx et découvre un symbole et une somme. Si le joueur découvre le symbole « nez », il remporte la somme en euros, inscrite en chiffres et en lettres conformément au présent sous-article.

La 2^{ème} surface de jeu est perdante dans tous les autres cas.

3.8.5. 3^{ème} surface de jeu dénommée « Les richesses de Pharaon »

La zone à gratter de la 3^{ème} surface de jeu est représentée par une pyramide sur laquelle est inscrite la mention « Grattez ici ».

Les éléments inscrits sous la couche grattable représentée par une pyramide sont quatre symboles parmi les symboles suivants : un cobra, un pharaon, une amphore, un faucon, un œil avec un sourcil, un scarabée, un scorpion, un taureau, un égyptien et une tête de chat.

Le joueur gratte la pyramide et découvre quatre symboles. La 3^{ème} surface de jeu est gagnante dans les cas suivants :

- Si le joueur découvre un symbole « amphore » et un symbole « scarabée », il gagne 3 euros.
- Si le joueur découvre un symbole « scarabée » et un symbole « œil avec un sourcil », il gagne 30 euros.
- Si le joueur découvre un symbole « œil avec un sourcil » et un symbole « pharaon », il gagne 100 euros.
- Si le joueur découvre un symbole « pharaon » et un symbole « faucon », il gagne 1 000 euros.
- Si le joueur découvre un symbole « faucon » et un symbole « cobra », il gagne 15 000 euros.

La 3^{ème} surface de jeu est perdante dans tous les autres cas.

3.8.6. 4^{ème} surface de jeu dénommée « Les hiéroglyphes »

La 4^{ème} surface de jeu est constituée de deux zones de jeu : sur la 1^{ère}, représentée par la partie haute de la pyramide, est inscrite la mention « Votre symbole » et sur la 2nde, représentée par la partie basse de la pyramide, est inscrite la mention « Grattez ici ».

L'élément inscrit sous la couche grattable représentée par la partie haute de la pyramide est un des symboles suivants : un palmier, une pyramide, un chameau, un crocodile, un sphinx, un char ou un insecte. Au-dessus ou au-dessous du symbole découvert figure la mention « Votre symbole ».

Les éléments inscrits sous la couche grattable représentée par la partie basse de la pyramide sont 3 symboles parmi les symboles précités et 3 sommes en euros, correspondant chacune à l'une des sommes mentionnées dans le tableau du présent sous-article, à l'exclusion de toute autre somme. Chacune des sommes figure au-dessous d'un des symboles et lui est associée. Chaque somme en euros, précédée ou non d'une étoile, est inscrite en chiffres et une inscription en lettres ou en lettres et chiffres, précédée ou non d'une ou plusieurs étoiles et placée au-dessus ou au-dessous des chiffres, lui correspond.

Les correspondances entre les sommes et les lettres sont les suivantes :

Aux sommes avec ou sans étoile :	Correspondent les lettres ou les lettres et chiffres avec ou sans étoiles :
1 symbole d'étoile suivi de « 2€ »	1 symbole d'étoile suivi de « DEUX »
1 symbole d'étoile suivi de « 3€ »	1 symbole d'étoile suivi de « TROIS »
1 symbole d'étoile suivi de « 4€ »	1 symbole d'étoile suivi de « QUATRE »
1 symbole d'étoile suivi de « 5€ »	2 symboles d'étoiles suivis de « CINQ »
1 symbole d'étoile suivi de « 6€ »	3 symboles d'étoiles suivis de « SIX »
1 symbole d'étoile suivi de « 9€ »	2 symboles d'étoiles suivis de « NEUF »
10€	3 symboles d'étoiles suivis de « DIX »
12€	1 symbole d'étoile suivi de « DOUZE »
15€	1 symbole d'étoile suivi de « QUINZE »
20€	1 symbole d'étoile suivi de « VINGT »
30€	TRENTE
50€	2 symboles d'étoiles suivis de « CINQUANTE »
500€	1 symbole d'étoile suivi de « CINQUANTE CENT »
1 000€	1 symbole d'étoile suivi de « MILLE »
20 000€	20 MILLE

Le joueur gratte la zone représentée par le haut de la pyramide et découvre un symbole auquel est associée la mention « Votre symbole ». Le joueur découvre la zone représentée par le bas de la pyramide et découvre 3 symboles auxquels sont associées 3 sommes. Si, parmi ces 3 symboles, le joueur découvre un symbole identique à celui découvert sous la couche représentée par le haut de la pyramide et dénommé « Votre symbole », la 4^{ème} surface de jeu est gagnante et le joueur remporte la somme associée au symbole identique au symbole dénommé « Votre symbole ». Si plusieurs des symboles découverts sous la zone représentée par le bas de la pyramide sont identiques à celui dénommé « Votre symbole », le montant du lot gagné est constitué par l'addition des sommes associées à chacun des symboles identiques au symbole dénommé « Votre symbole ».

La 4^{ème} surface de jeu est perdante dans tous les autres cas.

3.8.7. Si plusieurs surfaces de jeu sont gagnantes, l'ensemble des gains s'additionnent pour former un lot unique, indivisible.

3.9. 8^{ème} ticket dénommé « Bonus, la chance en plus »

3.9.1. La zone à gratter est représentée par un globe terrestre sur lequel figure la mention « Grattez ici ».

3.9.2. Le tableau de lots de ce jeu est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
100 lots de	100 € =	10 000 €
10 000 lots de	10 € =	100 000 €
38 000 lots de	5 € =	190 000 €
48 100 lots formant un total de		300 000 €

3.9.3. Les éléments inscrits sous la couche grattable sont :

- un des symboles suivants avec sa mention associée figurant au-dessus ou au-dessous du symbole : le mausolée d'Halicarnasse associé à la mention « MAUSOLEE », le Taj Mahal associé à la mention « TAJ », la tour de Pise associé à la mention « PISE », la tour Big Ben associée à la mention « BIGBEN », la tour Eiffel associée à la mention « EIFFEL », une statue Moaï de l'île de Pâques associée à la mention « MOAIS » et la statue de la Liberté associée à la mention « STATUE »
- si le symbole inscrit sous la couche grattable est le mausolée d'Halicarnasse, le mot « BRAVO ! » ainsi qu'une somme en euros correspondant à l'un des lots mentionnés dans le tableau de lots figurant au sous-article 3.9.2, à l'exclusion de toute autre somme, sont inscrits sous la couche grattable. Cette somme en euros est inscrite en chiffres et une inscription en lettres, précédée de plusieurs étoiles et placée au-dessus ou au-dessous des chiffres, lui correspond. Les correspondances entre les sommes et les lettres sont les suivantes :

Aux sommes :	Correspondent les lettres avec ou sans symboles :
5€	2 symboles d'étoiles suivis de « CINQ »
10€	3 symboles d'étoiles suivis de « DIX »
100€	2 symboles d'étoiles suivis de « CENT »

Si le symbole découvert est un symbole autre que celui du mausolée d'Halicarnasse, les mots « A BIENTÔT » sont inscrits sous la couche grattable.

3.9.4. Le joueur gratte la zone représentée par un globe terrestre et découvre un symbole, un ou plusieurs mots et éventuellement une somme associée. Si le joueur découvre le symbole correspondant au mausolée d'Halicarnasse et le mot « BRAVO ! », le ticket est gagnant et le montant du lot gagné est celui indiqué par la somme en euros, inscrite en chiffres et en lettres conformément au sous-article 3.9.3, découverte sous la couche grattable.

Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

Article 4

Anomalie d'impression

Si, sur un ticket ou sur une surface de jeu, les chiffres ou les symboles mentionnés aux sous-articles 3.2.3, 3.3.3, 3.4.3, 3.4.4, 3.5.3, 3.5.4, 3.5.6, 3.6.3, 3.7.3, 3.7.4, 3.8.3, 3.8.4, 3.8.5, 3.8.6 et 3.9.3 ou les inscriptions correspondantes en chiffres, en lettres ou en lettres et chiffres telles qu'indiquées dans ces mêmes sous-articles sont absents, incomplets ou ne correspondent pas à ceux mentionnés, le ticket a subi une anomalie d'impression et, dans ce cas, le joueur ne peut prétendre au paiement d'un lot mais seulement, après restitution du ou des tickets défectueux issus d'un même pack, à l'échange du ou des tickets défectueux contre un nouveau pack complet ou, à défaut, au remboursement du pack comportant le ou les tickets défectueux. Dans ce cas, le joueur enverra, dans les conditions prévues à l'article 11 du règlement général des jeux de loterie instantanée, le ou les tickets défectueux dans leur pack ainsi que ses coordonnées précises à l'adresse suivante : La Française des Jeux, Service Relations Joueurs, TSA 60 030, 92649 Boulogne-Billancourt Cedex.

Article 5

Paiement des lots

Pour le paiement des lots, chaque ticket gagnant est payable indépendamment des autres tickets composant le pack, dans les conditions précisées à l'article 7 du règlement général des jeux de loterie instantanée.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 23 juillet 2007 et le 18 octobre 2007.

Le Président-Directeur Général de LA FRANÇAISE DES JEUX

Christophe BLANCHARD-DIGNAC